

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Conseil d'Administration
Mercredi 30 Janvier 2019 à 9h30 - Salle RDC au Pavillon.

Relevé de décision

Le Conseil d'administration dans sa formation complète est constitué de 25 membres.
Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 13 membres présents ou représentés.

A l'ouverture de la séance, la Présidente constate que **le nombre de voix est de 21** (16 présents + 5 pouvoirs).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut dûment délibérer.

9H30 ouverture de la séance du Conseil d'Administration

Timing	Points	Descriptifs de l'ordre du jour	Rapporteur(s)	Documents
--------	--------	--------------------------------	---------------	-----------

9H30	1	Approbation du CR du 12/12/2018	Anne D'Orazio	CR du CA du 12/12/2018
------	---	---------------------------------	---------------	------------------------

Décision :

Le Conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents ou représentés, le compte rendu du 12/12/2018, moyennant l'intégration des corrections mineures transmises à la Présidente et discutées en séance.

Abstention : 1

Nbre de votes pour : 20

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 21

9h40	2	Point d'actualités et d'information sur le suivi des décisions du CA	Anne D'Orazio	
------	---	--	---------------	--

Décision :

Les membres du CA ne prennent pas de décision sur ce point d'information.

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés la motion suivante, adressé à la direction de l'architecture : « le conseil d'administration ne sera pas convoqué tant que les moyens nécessaires à son fonctionnement ne seront pas pourvus. »

Nbre de votes pour : 21

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 21

9h50	3	<i>Présentation des orientations de la direction</i>	Caroline Lecourtois	
------	----------	--	---------------------	--

Les membres du CA prennent connaissance de ce point d'information qui ne requiert aucune décision.

10h10	4	<i>Point d'actualité sur les affaires immobilières (Desserrement, Rapport ISST, PPI)</i>	Caroline Lecourtois et Ch. Brossard	Projet desserrement, Rapport ISST, PPI
-------	----------	--	--	---

Décision :

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés la création d'un comité de pilotage interne au CA « desserrement locaux » et d'un comité de pilotage « Contrat Plan Etat Région - CPER » (où les présidences de le CFVE et de la CR siègeront au côté du bureau du CA).

Nbre de votes pour : 21

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 21

10h51	5	<i>Approbation des demandes de subventions aux associations</i>	Anne D'Orazio et Ch. Brossard	Demande de l'association étudiante « LVE »
-------	----------	---	-------------------------------------	--

Décision :

Le Conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents ou représentés l'octroi d'une subvention d'un montant de 8 000 € à la LVE. L'attribution de cette subvention fera l'objet d'une convention ad-hoc entre l'ENSAPLV et l'association LVE.

Abstention : 3

Nbre de votes pour : 16

Nbre de votes contre : 2

Nbre de votants : 21

11h23	7	<i>Présentation du Master Pro Ergonomie, Organisation et Espaces du Travail (EOET)</i>	Michael Fenker	Rapport de présentation
-------	----------	--	----------------	-------------------------

Les membres du CA prennent connaissance de ce point d'information qui ne requiert aucune décision.

11h50	8	<i>Dossier d'habilitation de la formation HMONP</i>	Minna Nordström et Thomas Elefteriou	Dossier HMONP
-------	---	---	--------------------------------------	---------------

12h04- Départ de M. Jean Luc Delpuech qui portait le pouvoir de M. Marc Lecoq.
Le nombre total de voix est porté à 19

Décision :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration émet un avis très favorable et sans réserve sur le contenu du dossier présenté.

Abstention :

Nbre de votes pour : 19

Nbre de votes contre : 0

Nbre de votants : 19

12h20	9	<i>Dossier d'habilitation du DSA « Projets de territoire. Paysages contemporains et dynamiques métropolitaines ».</i>	Philippe Hilaire	Dossier DSA
-------	---	---	------------------	-------------

Décision :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration émet un avis favorable avec recommandations sur le contenu du dossier présenté

Abstention :

Nbre de votes pour : 19

Nbre de votes contre :

Nbre de votants : 19

12h56	11	<i>Dossier HCERES AMP – Equipe d'accueil</i>	Rosa De Marco Yann Nussaume	Dossier auto-évaluation HCERES
-------	----	--	--------------------------------	--------------------------------

Les membres du CA prennent acte de cette demande. L'information qui en est faite ne requiert aucune décision.

13h12	12	Présentation de la stratégie « Relations internationales » de l'ENSAPLV	Danielle Hugues	Dossier présentation des RI
-------	----	---	-----------------	-----------------------------

Les membres du CA prennent connaissance de ce dossier. L'information qui en est faite ne requiert aucune décision.

Ils profitent de cette présentation pour remercier vivement et formellement Danielle Hugues pour son engagement au sein de l'établissement et pour son action dans le développement et la structuration du service des Relations internationales de l'école.

13h40 départ de Mme Chimène Denneulin.
Le nombre total de voix est porté à 18

13h40	13	Présentation de la Formation continue diplômante D/PRAUG	Jodelle Zetlaoui Leger et Laurent Ducourtieux	Dossier Formation DPRAUG - 2019
-------	----	--	---	------------------------------------

Les membres du CA prennent connaissance de ce point d'information qui ne requiert aucune décision.

13H59 départ de Mme Cécile Fridé qui portait le pouvoir de Mme Marion Cloarec-Simon.
Le nombre total de voix est porté à 16

13h59	6	Décision de délégation de signature à la direction (champ et périmètre)	Anne D'Orazio	
-------	---	---	---------------	--

Décision :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'Administration décide de déléguer sa compétence au Bureau du CA et à la direction pour l'instruction et signature des conventions sur les principes suivants :

- Le CA exerce sa responsabilité directe pour tous les cas où le conventionnement peut engager l'image de l'école
- Le CA délègue sa responsabilité au directeur après instruction préalable par le bureau du CA, pour les conventions pédagogiques et les conventions internationales
- Le CA délègue sa responsabilité au directeur sous réserve d'une information préalable à l'instance concernée (CR), pour les conventions de recherche ou les contrats doctoraux
- Le CA délègue sa responsabilité au directeur sur les contrats et les marchés avec les prestataires

Abstention :

Nbre de votes pour : 16

Nbre de votes contre :

Nbre de votants : 16

14h11	10	DPEA Recherche - Décision de convention entre ENSAPLV et l'HESAM	Anne D'Orazio	Convention ENSAPLV-HESAM
-------	-----------	--	---------------	--------------------------

14h19 départ de M. Laurent Ducourtieux qui portait le pouvoir de Mme Marie-Christine Lemardeley, représentante de la MGP.

Le nombre total de voix est porté à 14

Décision :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration approuve le projet de convention sous réserve de la mise en concordance de l'article 9 avec l'article 5.2

Abstention :

Nbre de votes pour : 14

Nbre de votes contre :

Nbre de votants : 14

14h25	14	Questions diverses	Anne D'Orazio	
-------	-----------	--------------------	---------------	--

Décision :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil d'administration prend note que les établissements d'enseignement supérieur relevant du Ministère de la Culture ne rentrent pas dans le périmètre d'application du plan annoncé le 19 novembre 2018 par le Premier Ministre, relatif à l'augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiants étrangers extra-européens.

Le Conseil d'administration de l'ENSAPLV réaffirme par la présente le souhait de l'école de permettre l'accès aux études supérieures au plus grand nombre sans restriction de provenance géographique, ni de nationalité.

En soutien avec les démarches entreprises par plusieurs universités, ainsi que de la CPU, le Conseil d'administration de l'ENSAPLV décide la rédaction d'une motion. Il charge le bureau du CA de lui soumettre dans les meilleurs délais ce texte pour validation et large diffusion.

Abstention :

Nbre de votes pour : 14

Nbre de votes contre :

Nbre de votants : 14

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente du Conseil d'administration lève la séance à 14h30.

Date pressentie pour le prochain Conseil d'administration : 12/03/2019 - Pavillon

La Présidente de séance,
Madame Anne D'Orazio

